

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2012-563 du 31 dec 2012

Chargeant Monsieur **Martial SOUNTON**,
Ministre de la Réforme Administrative et
Institutionnelle de l'intérim de Monsieur
Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Ministre
Délégué auprès du Président de la
République, Chargé de l'Economie Maritime,
des Transports Maritimes et des
Infrastructures Portuaires, pour compter du
16 novembre 2012

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le Décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du vendredi 16 novembre 2012, Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargé de l'intérim de Monsieur **Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2012


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDCEMTMIP-PPG-PR 4 – SGG 1 –
AUTRES MINISTERES - 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.

dt